



S.O.S. Collégiale Sainte-Croix

Bulletin d'information trimestriel 1/2003

3^e année – Janvier - Février - Mars – Numéro 9

Siège social : cloître Sainte-Croix, 17, B4000 Liège – Tél. / Fax : 04 362 1713

<http://www.fabrice-muller.be/sc> – Courriel : sainte-croix@fabrice-muller.be

Cotisation : 5 € minimum à verser au compte 552-2925000-13

Éditeur responsable : Fabrice MULLER

Assemblée générale annuelle

Mardi 11 mars 2003 à 20 h 00

Tous les membres de l'association sont cordialement invités à participer à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 11 mars 2003 à 20 h 00 au siège social de l'asbl, 17, cloître Sainte-Croix, 4000 Liège (entrée par l'arrière du chœur oriental de l'église). Tous les points inscrits à l'ordre du jour seront éventuellement suivis d'une séance de questions / réponses.

Ordre du jour :

1. Accueil des participants.
2. Lecture et approbation du PV de la dernière assemblée générale du 5 mars 2002.
3. Rapport des activités pour l'année écoulée.
4. Présentation des activités pour l'année 2003.
5. Actions entreprises en matière de promotion de l'asbl.
6. Comptes de l'exercice 2002 :
 - a. Rapport du trésorier pour l'exercice 2002.
 - b. Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2002.
 - c. Questions et réponses.
 - d. Approbation des comptes pour l'exercice 2002.
 - e. Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2002.
7. Comptes prévisionnels pour l'exercice 2003 :
 - a. Prévisions budgétaires pour l'année 2003.
 - b. Questions et réponses.
 - c. Approbation des comptes pour 2003.
8. Divers.
9. Clôture de l'assemblée générale qui sera suivie du verre de l'amitié.

Cotisations 2003

Afin de recevoir les prochains numéros de ce bulletin d'information, nous vous invitons dès à présent, à verser votre cotisation pour l'année 2003 au compte 552-2925000-13 de *S.O.S. Collégiale Sainte-Croix* avec la mention «Cotisation 2003». Cette adhésion vous permettra également de soutenir notre action menée pour la sauvegarde de la collégiale.

Montants des cotisations :

Cotisation minimale : 5 €; Membre de soutien : 12,50 €; Membre protecteur : 25 €

Les personnes désireuses de bénéficier de l'exonération fiscale pour les dons supérieurs à 25 €, sont priées de verser leur participation sur le compte de projet 000-0000004-04 de la *Fondation Roi Baudouin* avec la mention explicite « *JSCL - Sainte-Croix Liège* ».

Site web et courriel

Pour rappel, le site web de l'asbl est accessible à l'adresse <http://www.fabrice-muller.be/sc>

Les courriels peuvent être envoyés à l'une des deux adresses suivantes :

sainte-croix@fabrice-muller.be

sainte-croix@be.tf

De plus, il est possible de s'inscrire, directement sur la page web de l'asbl pour recevoir par courriel les informations relatives aux activités de l'association. La procédure inclut également la possibilité de d'annulation de l'inscription.

Édito

Lors des dernières Journées du patrimoine, nous avons diffusé un feuillet intitulé *L'Église fait une croix sur l'église Sainte-Croix* (voir notre bulletin n° 8 – 4/2002) pour réagir aux rumeurs de désacralisation rapide de la collégiale avant de connaître une réaffectation digne et respectueuse du lieu, si ce n'est une vague idée de galerie d'art de prestige.

Notre action ne fut pas inutile car *il semble* que les autorités religieuses soient à présent plus prudentes.

Une chose est certaine – et c'est la plus facile – il y a une volonté générale pour restaurer notre collégiale. Reste le choix de la réaffectation de l'édifice. Les autorités religieuses et politiques de la ville sont bien conscientes qu'elle doit rencontrer le souhait des défenseurs de notre patrimoine, c'est-à-dire : tout d'abord, préserver l'extérieur et l'intérieur de l'édifice (les contraintes d'un monument classé comme patrimoine majeur sont d'ailleurs très sévères) ; ce faisant, c'est aussi garder les témoins d'un urbanisme théologique voulu par Notger avec les collégiales Saint-Jean-l'Évangéliste, Sainte-Croix et l'ancienne cathédrale Sainte-Marie-et-Saint-Lambert qui formaient un calvaire urbanistique ; défendre la collégiale Sainte-Croix, c'est aussi garder un édifice montrant l'évolution architecturale religieuse de notre ville pendant plusieurs siècles ; c'est enfin conserver un des atouts majeurs qui font de Liège la première ville d'art et d'histoire de Wallonie, une ville où le tourisme peut devenir un secteur économique essentiel.

Pour ces raisons, notre association vous remercie d'être membres et d'en recruter de nouveaux.

Jean-Marie VERDIÈRE

Divers

Le samedi 28 décembre 2002, la Société archéologique de Visé a organisé une visite de la collégiale.

Dans son bulletin n° 32, l'*Association campanaire wallonne* a fait part de la menace de désacralisation qui pèse actuellement sur la collégiale Sainte-Croix. Elle a également lancé une campagne d'opposition à l'encontre de cette procédure de désacralisation.

Activités en 2003

Cette année encore, de nombreuses activités vous seront proposées :

- des concerts d'orgues d'été ;
- une participation aux *Jardins et coins secrets* le dimanche 22 juin 2003 ;
- les *Journées du patrimoine* les 13, 14 et 15 septembre ;
- le festival de chant a cappella (fin septembre) ;
- etc.



Nouveau :

Le **samedi 17 mai 2003**, nous vous proposons une excursion culturelle dense et variée qui nous emmènera en Ardenne pour découvrir (sous réserve) :

- la basilique de Saint-Hubert (ancienne abbatale bénédictine) ;
- le musée REDOUTÉ ;
- le musée du Fer au Fourneau Saint-Michel ;
- le superbe saint Sébastien de Guillaume ÉVRARD en l'église d'Awenne.

Les informations complètes vous seront fournies dans le prochain numéro de notre bulletin. Elles seront également disponibles sur le site web à l'adresse <http://www.sainte-croix.be.tf>

Visites de la collégiale

Sur demande, nous pouvons organiser des visites guidées pour groupes.

En été, nous souhaiterions mettre en place une permanence d'accueil à l'intention des touristes, assurée par des bénévoles comme cela se fait dans d'autres églises de la ville.

Si cela vous intéresse, envoyez un courriel à sainte-croix@be.tf ou téléphonez au 04 221 93 79.